La gauche s'unit autour de deux initiatives sur le logement

LOYERS • Les deux textes visent à augmenter la part de logements sociaux et à favoriser les promoteurs sans but lucratif.



Le soutien est large pour les deux textes qui visent à favoriser les loyers abordables. J.-P. DI SILVESTRO

ERIC LECOULTRE

Face aux tentatives de la droite de libéraliser le marché genevois du logement, l'ensemble de la gauche a répondu d'une seule voix, ce lundi devant la presse, en lançant deux initiatives. «Voici la vision de la gauche sur ce qu'il faut construire aujourd'hui à Genève», a débuté Carole-Anne Kast, secrétaire générale du Rassemblement pour une politique sociale du logement (RPSL). A ses côtés, des représentants des partis politiques, des syndicats, des coopératives et des associations de quartier ont tour à tour défendu ce programme. Les 7403 signatures sont à récolter d'ici au 15 juillet prochain.

Le soutien est large, donc, autour de deux textes qui visent à favoriser les loyers abordables. La première initiative impose qu'au moins la moitié des logements créés dans des projets en zone de développement soient des logements d'utilité publique (LUP). Elle spécifie que 30% du total doit être des Habitations bon marché (HBM), soit la catégorie la plète ce dispositif, en forçant

plus abordable de logements sociaux. Cette mesure force également les promoteurs à construire au minimum 80% d'appartement locatifs. La part de la propriété par étages (PPE), aujourd'hui très répandue dans les nouvelles constructions (lire ci-dessous), est fortement réduite¹.

Réduire la marge des promoteurs

Dans cette première initiative, la gauche précise aussi qui doit être chargé de construire. La moitié des immeubles doivent en effet être réservés aux investisseurs sans but lucratif, comme les coopératives ou les fondations publiques. En ne cherchant pas à augmenter leur marge, ces promoteurs empêchent les pratiques spéculatives, estiment les initiants. «Seulement 7% des logements sont en mains des coopératives à Genève, contre 20% à Zurich. Il y a un réel potentiel», relève Lisa Mazzone, présidente des Verts.

La deuxième initiative com-

l'Etat à déclasser uniquement en zone de développement, en période de pénurie (lorsque le taux de logements vacants est inférieur à 2%). «Cette mesure vise à éviter que la majorité de droite au Grand Conseil ou au gouvernement ne contourne ces règles en déclassant en zone ordinaire (qui n'impose aucune contrainte, ndlr)», explique Caroline Marti, députée

«Avec ces deux initiatives, nous souhaitons reconstruire un front capable de lutter contre les attaques répétées de la droite», déclare Pablo Cruchon, secrétaire à Solidarités. «Les syndicats soutiennent ces deux lois car leurs membres souffrent de la situation de pénurie à Genève et du manque de réponse politique cohérente», a ajouté Jamal Al-Amine, de la Communauté d'action syndicale (CGAS).

Reste que ces logements bon marché devront tout de même être financés. Les opposants à ce type de mesures arguent que la construction de logements plus rentables, comme la PPE ou les loyers libres, permet de financer les appartements moins chers. Récemment, un accord sur le projet Praille-Aacacias-Vernets (PAV) a été renégocié dans ce sens.

Que prévoit la gauche? «Les promoteurs sans but lucratif parviennent à produire des loyers abordables, sans mettre en péril leurs plans financiers», rétorque Carole-Anne Kast. Elle cite l'exemple des fondations communales, ou des fondations HBM, qui créent des logements coûtant «entre 3100 et 3800 francs la pièce par an» sans recourir aux aides publiques. Pour Lisa Mazzone, les coopératives d'habitation permettent des loyers 15% à 20% inférieurs au reste du marché. «Du moment que l'on réduit la marge des promoteurs et des spéculateurs, il est tout à fait possible de créer des loyers bas», ajoute Pablo Cruchon. I

¹La loi actuelle, plus complexe, prévoit une part de logements sociaux aux alentours de 30%, avec des variations suivant si la parcelle se trouvait en zone agricole ou en zone villas.

L'UDC exclut la députée **Christina Meissner**

GRAND CONSEIL • La vice-présidente du parlement pourrait recourir auprès de l'assemblée générale du parti.

groupe parlementaire de l'UDC, la députée genevoise Christina Meissner expliquait dans nos colonnes vouloir rester membre du parti (lire notre édition du 9 mars). Or, ce lundi, le comité directeur de l'UDC l'a informée qu'il lui retirait également sa carte de membre. Selon sa présidente, Céline Amaudruz, «la confiance a été rompue» lorsque l'élue cantonale a accepté son élection «sauvage» à la vice-présidence du Grand Conseil. Dans une

A la suite de son exclusion du lettre, l'UDC lui reproche également des «déclarations néfastes dans les médias, qui ont porté un grave préjudice» au parti.

Christina Meissner «réfléchit sérieusement» à recourir contre cette décision auprès de l'assemblée générale de l'UDC. Elle juge cette sanction disproportionnée. «Le comité directeur est déconnecté des réalités, réagit-elle. J'espère que les membres feront preuve de davantage de raison s'ils doivent se prononcer.» ELE

EN BREF

PROJECTION Les jeunes sur la touche au centre d'un film

Le ciné-club syndical MétroBoulotKino invite ce soir à la projection de Galérage, récits de jeunes sur la touche. Coréalisé par Aleksandr Thibaudeau, Marc Remund et Laurent Emaldi en 2013, ce film découle de rencontres à la Permanence jeunes adultes de la maison de quartier de Saint-Jean. Il aborde la notion de lien avec des 15-25 ans au parcours scolaire chaotique. La projection sera suivie d'un débat sur le thème du premier emploi, avec la participation de Séverin Porquet (protagoniste du film) et du coréalisateur Aleksandr Thibaudeau. MOP Ce soir à 19h à Fonction: cinéma, Maison des arts du Grütli, 16 rue Général-Dufour.

Un sarcophage phénicien rendu à son propriétaire

Séquestré par la justice genevoise, un sarcophage phénicien daté de la fin du v° siècle avant J.-C. ne prendra pas la direction du Liban. Le cercueil de pierre a été rendu à son propriétaire, le marchand d'art Ali Aboutaam. «Nous arrivons à l'épilogue d'une procédure judiciaire qui aura duré cinq ans», a fait savoir lundi Bastien Geiger, l'avocat de la société du marchand d'art, confirmant une information révélée par Le Temps. Le propriétaire du sarcophage peut dorénavant disposer de son bien comme il le souhaite. Le Ministère de la justice du Liban n'a jamais réclamé la restitution de la pièce archéologique, a fait savoir M. Geiger. Ce sont les autorités judiciaires suisses qui ont alerté ce pays de la présence du sarcophage aux Ports Francs de Genève. L'avocat y voit la manifestation d'un certain «zèle idéologique». La justice genevoise avait déjà levé le séquestre d'un autre sarcophage phénicien propriété d'Ali Aboutaam, après avoir investigué sur l'origine du cercueil. Un troisième sarcophage, roma ment détenu par le marchand d'art, fait encore l'objet d'une procédure. La Turquie réclame sa restitution. ATS

LA MOITIÉ DES APPARTEMENTS CONSTRUITS **SONT DESTINÉS À LA VENTE**

Les deux initiatives de la gauche visent à «corriger la disproportion actuelle qui favorise une certaine classe aisée et sert les pratiques spéculatives», argumente Pablo Cruchon, de Solidarités. Lors de la dernière décennie, 48% des logements créés à Genève ont été destinés à la vente. Dans le même temps, l'Etat n'est pas parvenu à augmenter la part de logements d'utilité publique (LUP) sur le canton, qui devrait légalement atteindre 20% du parc locatif. Or ce nombre est aujourd'hui bloqué en dessous de 10%. Sur les 2020 logements construits en 2015, 774 étaient soit des villas, soit des propriétés par étages¹. Pour les initiants, ce bilan est déséquilibré, car il ne permet pas aux personnes les moins riches de trouver où se loger à Genève. Une étude de l'Etat, publiée en 2014, montre que 30% des ménages du canton gagnent des revenus bas, voire très bas. Ils sont autant à gagner des revenus «élevés», sans pour autant bénéficier des fonds propres nécessaires pour acquérir leur logement. Alors que la construction fait la part belle à la propriété, la demande penche du côté du locatif

«Avec nos initiatives, nous n'excluons personne, relève Carole-Anne Kast, du Rassemblement pour une politique sociale du logement. Nous souhaitons juste une répartition où chacun pourrait trouver un logement qui lui correspond.» Par ailleurs, pour Jamal Al-Amine, de la CGAS, près de deux tiers des ménages du canton ont les revenus pour prétendre à un logement social.

Mais si la gauche entend favoriser les fondations de droit public et les coopératives, ces acteurs ont-ils les moyens financiers nécessaires pour produire la moitié des futurs logements du canton? «Cette initiative ouvrirait des perspectives, répond Guillaume Käser, du Groupement des coopératives d'habitations. Il existe 65 coopératives à Genève qui ne demandent qu'à construire. A la Codha, par exemple, nous avons 2300 membres, mais seulement 300 logements à offrir.» et Carole-Anne Kast de conclure: «La difficulté, ce n'est pas de trouver des investisseurs, c'est de trouver des terrains.» ELE

¹Source: Office cantonal de la statistique.

